Commune de Bernex

CONSEIL ADMINISTRATIF

Coronavirus : prestations communales dès le 8 juin

A la suite des décisions du Conseil fédéral allant dans le sens d'un assouplissement des mesures liées au Covid-19, le Conseil administratif poursuit, en conformité avec les dispositions légales, la reprise progressive des activités au sein de l'administration et des services offerts à la population.

Les nouvelles dispositions listées ci-dessous prennent effet **à partir du 8 juin**, toujours sous réserve que la situation sanitaire le permette. Elles seront évaluées et adaptées en fonction de l'évolution et des décisions des autorités.
Vous pourrez en prendre connaissance sur le site de la commune ainsi que sur la page Facebook.

Maintien du Plan de Solidarité
Le Service social communal continue d'assurer une permanence téléphonique
au 022 850 92 12 de 8h30 à 12h
(de 9h à 10h30 pour les courses le jour-même)
Pour toute demande d'aide, de soutien, de coup de main, courses, etc. Mais également de signalement (par voisins, famille) d'une personne isolée ou en danger.
Ce plan de solidarité sera stoppé sur décision de l'Etat

- **Réception de la mairie**
  Dès le 8 juin : reprise des horaires habituels d'ouverture :
  - Lundi-mardi-jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
  - Mercredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
  - Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

  Du 6 juillet au 14 août : horaires d'été
  - Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 14h à 16h
  - Reprise des horaires le 17.08

- **Etat civil**
  Dès le 8 juin : reprise des horaires habituels d'ouverture :
  - Du lundi au jeudi: de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
  - Vendredi : de 8h30 à 12h00

  Du 28 juin au 21 août : horaires d'été
  - Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
  - Vendredi : de 9h00 à 12h00
  - Reprise des horaires le 24.08

Commune de Bernex

- **Police municipale**
  Reprise des horaires habituels dès le 2 juin :
  Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
  Tél: 022 850 92 04

- **Crèche et jardins d'enfants**
  Fonctionnement normal

- **Ecoles**
  Fonctionnement normal

- **Restaurants scolaires**
  Fonctionnement normal

- **Bibliothèque**
  - Dès le 9 juin : ouverture de la Bibliothèque selon les horaires habituels
  - Du 7 au 24.07 et du 11 au 21.08 : ouverture exceptionnelle d'été avec des horaires adaptés
  - Dès le 25 août : reprise des horaires habituels

- **Voirie**
  Activité normale

- **Locaux communaux**
  Fermeture de l'ensemble des locaux communaux mis à disposition des sociétés et de la population jusqu'à fin juin. Les locaux communaux destinés aux activités sportives sont également fermés (sauf exception et sous réserve de la mise en place d'un plan sanitaire).
  Reprise des locations à la rentrée.

- **Ecole de musique de Bernex**
  Les locaux de l'Ecole de Musique de Bernex resteront fermés jusqu'à la fin de l'année scolaire.
  L'activité normale de l'école reprendra à la rentrée scolaire.

Liste des manifestations communales/événements annulé(e)s ou reporté(e)s :

- Bal guinguette : 14.06.2020
- Fête de la musique (Festival Métissages) : 19-20.06.2020
- Promotions scolaires – 26.06.2020
- Ciné Signal : 03 au 05.07.2020
- Livres en liberté
- Les Rencontres musicales « Années 80 » : 28, 29 et 30.08.2020

Commune de Bernex

La manifestation, sur ce même thème, est reportée en 2021 avec, dans la mesure des disponibilités des artistes

- 1er aout : mise en place d'un concept adapté à la situation actuelle et respectant les dispositions sanitaires en vigueur

Le Conseil administratif rappelle qu'il est impératif de respecter les consignes sanitaires de l'Office fédérale de la santé publique (OFSP).

Nous vous remercions pour votre attention, votre compréhension et votre coopération.